PIGEON VOYAGEUR

AOÛT ET SEPTEMBRE 2025

ÉCOLE DE L'AMITIÉ

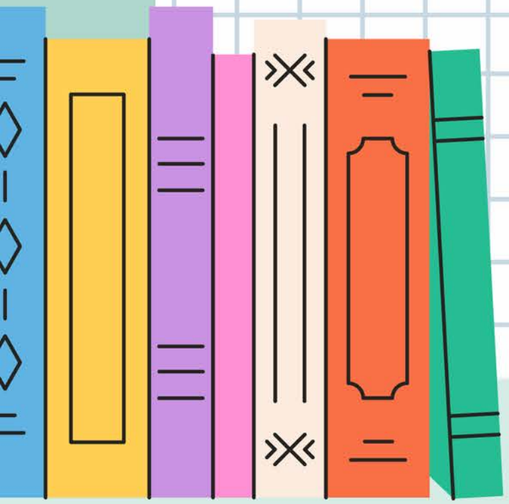
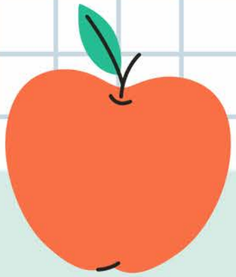
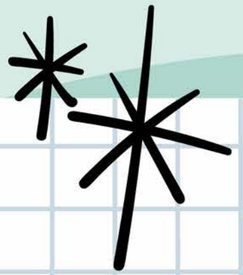

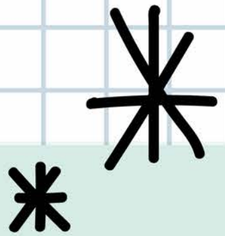

Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons vos enfants pour cette nouvelle année scolaire. La rentrée est toujours un moment particulier, rempli d'émotions, de plaisir et parfois d'un peu d'appréhension. Soyez assurés que toute l'équipe est mobilisée pour offrir à chaque élève un environnement bienveillant, stimulant et propice à l'apprentissage.

Nous avons hâte de collaborer avec vous tout au long de l'année afin de soutenir le développement et la réussite de vos enfants.

Une très belle rentrée à tous!

Pascale Danis, directrice

PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Préscolaire: Lisanne Cyr, Marylène Alarie et Justine Desrochers
1re année: Émilie Allard-Provost
2e année: Michèle Deblois et Justine Desrochers
3e année: Nicole Martin et Laurie Perreault (aide pédagogique)
Multi 3-4: Amélie Boivin
4e année: Camille Soucy et Justine Desrochers
5e année PAI: Sandrine Lepage
6e année: Marie-Pier Gauvreau
Orthopédagogues: Catherine Lefebvre et Elisabeth Francoeur

PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Éducation physique: Sylvie Mallette et Merlin Velasquez Thomas
Anglais: Erika Fitzpatrick
Musique: à confirmer
Art dramatique: Geneviève St-Antoine
Arts plastiques 5e année: Merlin Velasquez Thomas
TES: Emilie Pilon et Valérie Lavallée
Service de garde: Claude Forget, Sabrina Gauthier, Jolyne Daigle-Couturier, Lucie Lalancette, Jessica Cayer-Parent et Joanne Chartrand.

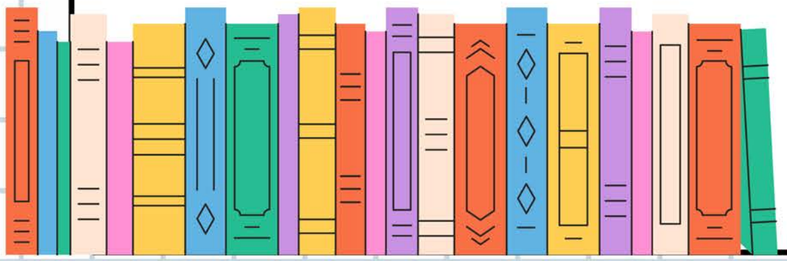

Secrétariat: Isabelle Pagé
Soutien manuel: Patrick Boucher

AOÛT ET SEPTEMBRE

26: Rencontres de parents 18h (présco, 1re, 2e)
Assemblée générale de parents 19h15
Rencontres de parents 19h45
(3e,3e-4e,4e, 5e et 6e année)

28 août: Rentrée scolaire

15: Photos scolaires

23: Conseil d'établissement à 18h30

Photos scolaires

Lundi 15 septembre

***Les photos se feront à l'extérieur s'il fait beau.**

Bien-être et sécurité à l'école

Nous souhaitons tous que les élèves et le personnel vivent dans une école où le climat est sain et sécuritaire.

Nous vous informons qu'aucun geste ou parole irrespectueux ne seront tolérés.

Il arrive à l'occasion que certains élèves puissent faire des crises et avoir des gestes de violence envers les autres élèves ou le personnel de l'école. Veuillez noter qu'un protocole sera mis en place, s'il y a lieu, et que la collaboration des parents est essentielle pour que le comportement cesse.

Il est possible qu'un appel soit fait et que vous deviez venir chercher votre enfant. De plus, un retour avec un parent dans les jours suivants est obligatoire pour la réintégration de l'élève.

Merci de nous aider à garder l'école de l'Amitié
un milieu où il fait bon vivre.

Pour motiver l’absence de votre enfant

1- Par mozaik

2- par téléphone au 450-434 8391 #2

Merci de nous aviser du motif d’absence

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :
   https://portailparents.ca/

   Ne pas oublier d’utiliser l’adresse courriel que vous avez fournie à l’école pour vous connecter.

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Les médicaments à l’école

L’école peut, exceptionnellement, donner des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant, si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison.
Vous devez remplir le formulaire d’autorisation d’administration de médicament (disponible sur le site web ou au secrétariat) et nous remettre le médicament **en main propre**. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l’étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent en aucun temps transporter avec eux un médicament dans leur sac à dos ou leur boîte à dîner et ce, même pour du Tylénol, Advil Mydol,... Pour la sécurité de tous, si votre enfant a en sa possession des médicaments, nous devrons les prendre et vous devrez venir les chercher.

Tous les médicaments des élèves se trouveront dans un endroit fermé à clé et un registre d’administration sera complété.
Merci de votre collaboration.

Pour avoir accès au formulaire: **cliquez ici**

Allergies sévères

Des élèves de l'école ont des allergies sévères aux arachides et aux noix**.** **Nous vous demandons donc de ne pas inclure d'aliments contenant des noix ou des arachides dans les collations et les repas de vos enfants (barres de noix, nutella, …).**

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire pour ces élèves, car même une quantité infime d'arachides ou de noix peut engendrer une réactions très grave.

En cas d'allergie sévère à un autre aliment, il pourrait arriver qu'un aliment soit interdit dans une classe.

La sécurité de vos enfants, notre priorité!

Accès à la cour d'école

Veuillez noter que les élèves ont accès à la cour d'école le matin APRÈS la cloche de 7h30. Ils sont sous votre responsabilité jusqu'à ce moment. Les marcheurs doivent donc attendre à l'extérieur de la cour.

Pour les élèves qui dînent à la maison, le retour sur la cour est à partir de 12h20

Circulation dans l'école

Tous les adultes doivent se rendre directement au secrétariat de l'école afin d'obtenir un laissez-passer pour circuler dans l'école.

De plus, un rendez-vous est essentiel pour parler à un membre du personnel dont le priorité sont les enfants.

Vous avez un rapport de professionnel à nous remettre?

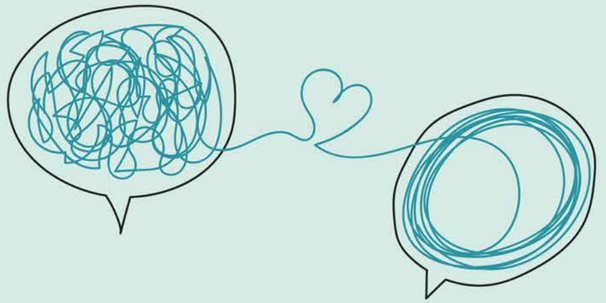

Lorsque vous désirez nous transmettre un rapport professionnel (neuropsychologue, psychologue, orthophoniste, audiologiste, ...) vous devez signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat ou sur notre site web (cliquez ici)

Ce formulaire nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport:

- Dans le dossier d'aide de l'élève. Ce dossier demeure sous la responsabilité de l'administration. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

- Dans le dossier des professionnels (psychologue ou orthophoniste). Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant et ce, tout au long de son parcours scolaire. Veuillez cependant noter que les professionnels à l'école de l'Amitié sont à l'école au maximum une journée par semaine).

C’est l’anniversaire de votre enfant

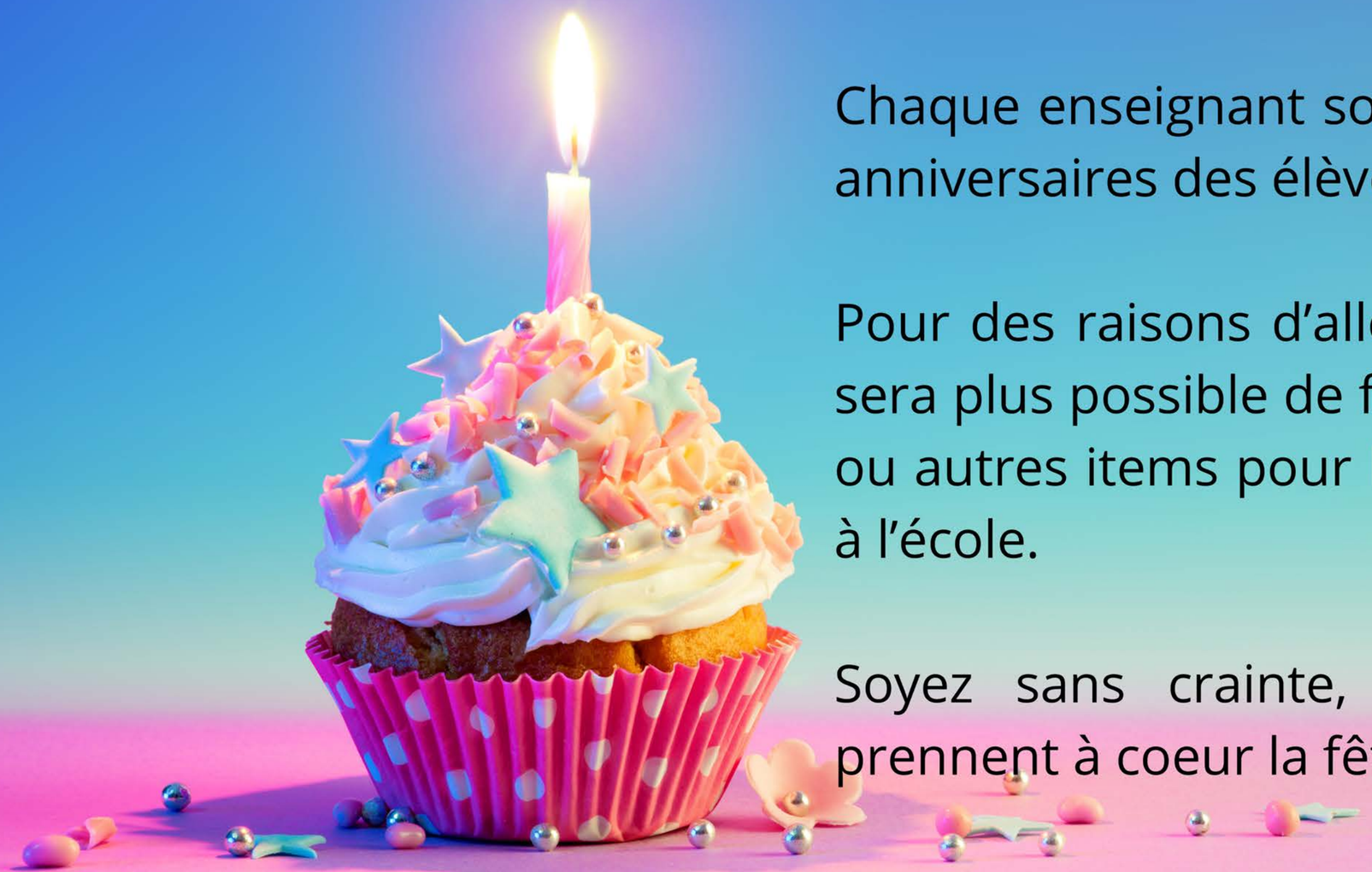

Chaque enseignant souligne de façon équitable les anniversaires des élèves de sa classe.

Pour des raisons d’allergies et d’organisation, il ne sera plus possible de fournir des gâteaux, cupcakes ou autres items pour l’anniversaire de votre enfant à l’école.

Soyez sans crainte, les enseignants de l’école prennent à coeur la fête de leurs élèves.

Nouvelle année scolaire - carte d'identité obligatoire

Lorsque vous vous présentez à l'école pour venir chercher votre enfant au service de garde, si l'éducatrice ne vous connaît pas, elle devra vous demander une pièce d'identité avec photo. Il est également possible qu'au cours de l'année, une carte d'identité soit demandée s'il y a des remplacement.

C'est une question de sécurité! Seules les personnes autorisées au préalable au dossier pourront quitter avec votre enfant.

SERVICE DE GARDE

GESTION PAR L'ÉCOLE GIROUARD

HEURES D'OUVERTURE

6H30 À 17H35

Technicienne: Claude Forget

450-434-8612 #1

sdg.gir@cssmi.qc.ca

Changements pour la fin de journée

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, si vous souhaitez changer la fréquentation de fin de journée de votre enfant (de manière ponctuelle), nous vous demandons de faire la demande PAR COURRIEL à l'enseignante, la secrétaire (Isabelle.page@cssmi.qc.ca) **ET** à ta technicienne sdg.gir@cssmi.qc.ca **AVANT 13H**.

Sachez qu'après cette heure, il est possible que nous n'ayons pas vu votre demande et que votre enfant ne soit pas à l'endroit prévu. **Veuillez également noter qu'en cas de doute, nous garderons votre enfant en sécurité au service de garde.**

Les cocardes après le sac d'école NE SONT PAS une indication pour le personnel, mais pour l'élève, sans courriel de votre part, nous ne pourrons pas en tenir compte.

SERVICE DE GARDE
GESTION PAR L'ÉCOLE GIROUARD

HEURES D'OUVERTURE
6H30 À 17H35

Technicienne: Claude Forget
450-434-8612 #1
sdg.gir@cssmi.qc.ca

Journées pédagogiques

Les journées pédagogiques se déroulent à l'école Girouard.

- L'inscription est obligatoire.
- Nous vous demandons de signaler toutes absences imprévues avant 7h30.
- Il n'y a aucun transport scolaire lors des journées pédagogiques.

Pour lire les règles de fonctionnement cliquez ici

SERVICE DE GARDE

GESTION PAR L'ÉCOLE GIROUARD

HEURES D'OUVERTURE

6H30 À 17H35

Technicienne: Claude Forget

450-434-8612 #1

sdg.gir@cssmi.qc.ca

L’école de l’Amitié avec la collaboration du Club des petits déjeuners offrent à tous les élèves un déjeuner froid les matins.

Les premiers déjeuners seront servis le mardi 2 septembre.

Visiter le site du CSSMI

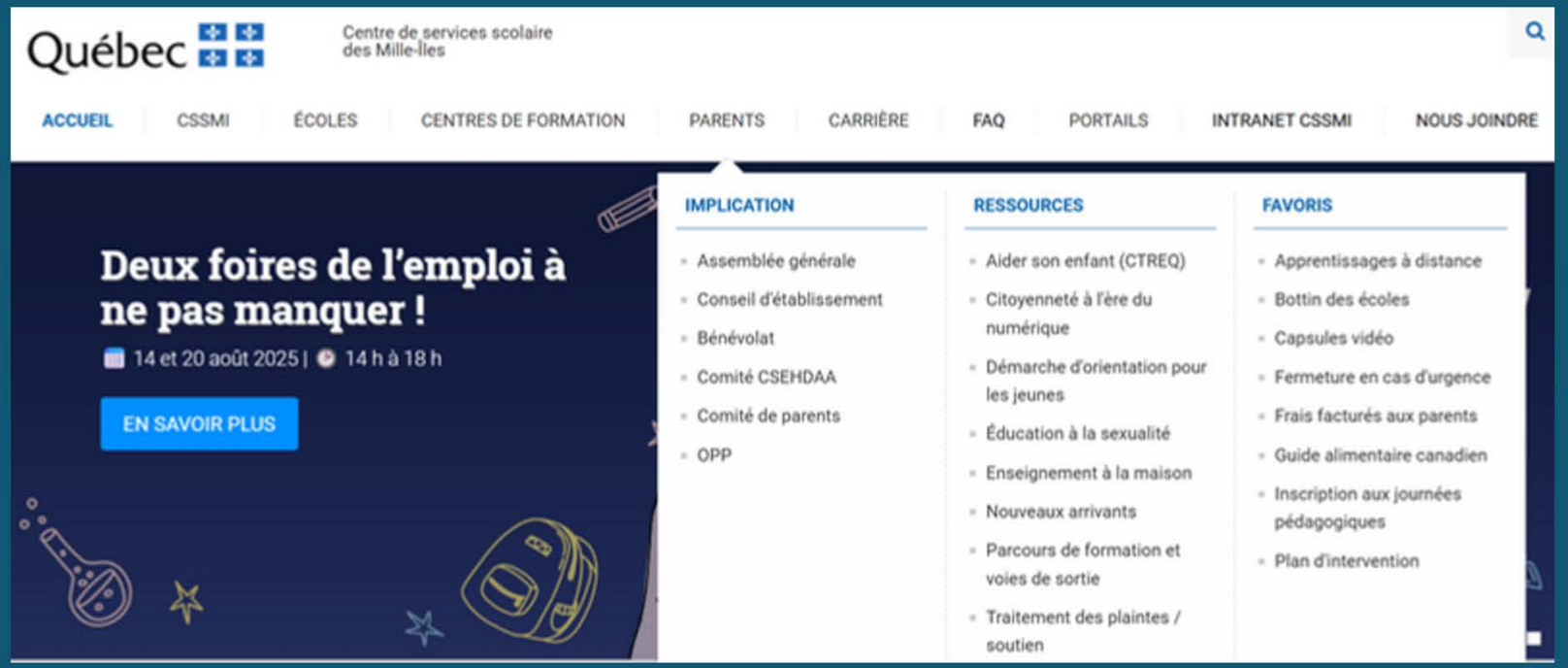

Cliquez icil

En SEPTEMBRE dans nos écoles

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS!

Nous souhaitons à toute notre belle communauté éducative une rentrée scolaire remplie d'énergie et d'enthousiasme ! Ce qui fait la richesse et la force du CSSMI, c'est la collaboration constante entre l'école et les familles. L'année 2025-2026 s'annonce comme une belle occasion de nous rassembler, d'innover et de faire preuve de solidarité afin d'offrir à nos élèves le meilleur environnement pour apprendre et grandir.

Ensemble, nous continuerons de faire rayonner l'école publique avec cœur, rigueur et détermination. Soyez assurés que notre engagement envers la réussite, le bien-être et le développement de chaque élève demeure au centre de toutes nos actions.

Merci de votre confiance et de votre précieuse contribution à la vie scolaire. C'est main dans la main que nous accompagnerons vos enfants vers de nouveaux apprentissages et de belles réussites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DANS LES ÉCOLES

D'ici le 30 septembre, chaque école tiendra son assemblée générale des parents. C'est un moment privilégié pour les parents de se rencontrer, d'échanger et de s'engager activement dans la vie de l'école.

Votre présence est essentielle pour représenter les intérêts des familles et contribuer à un environnement scolaire enrichissant et collaboratif. Participez et faites la différence dans votre communauté éducative !

Pour connaître la date de l'assemblée de votre école, veuillez contacter la direction ou le secrétariat.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous ! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Bonne rentrée

2025-2026

À L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ!

https://amitie.cssmi.qc.ca/